

"Repentance" : pas de pardon désordonné

Article rédigé par *Alix Cazin*, le 18 juin 2004

"L'Église ne demande pas pardon de manière désordonnée," a déclaré le cardinal Georges Cottier, théologien de la Maison pontificale (photo), à l'occasion de la publication des Actes du Symposium international sur l'Inquisition qui s'est tenu à Rome en octobre 1998.

"L'Église demande pardon avec la connaissance effective de qui s'est passé, pour la raison aussi que la vérité ne peut faire peur."

Le but de ce symposium était scientifique : "Une demande de pardon que l'Église doit faire à propos de ses propres erreurs ne peut concerner que des faits authentiques et reconnus objectivement. On ne demande donc pas pardon pour des images répandues dans l'opinion publique, qui tiennent plus du mythe que de la réalité. Ce n'est pas pour rien que la Commission a été appelée historico-théologique. La contribution des historiens était de fait indispensable."

Sur le terrain historique précisément, beaucoup d'erreurs restent à combattre. Le professeur Agostino Borromeo a montré qu'"à l'époque moderne, l'Europe a connu 100.000 procès tenus par des tribunaux civils et ecclésiastiques. Sur ce nombre, 50.000 procès civils prononcèrent des condamnations au bûcher. Les condamnations au bûcher faites par des tribunaux ecclésiastiques ont été au nombre de 4 au Portugal, de 59 en Espagne, de 36 en Italie, soit donc moins de 100 cas."

"L'Église demande pardon à Dieu et aux hommes pour le péché de ses propres frères, a expliqué le cardinal Cottier. Influencés par la mentalité de leurs époques, ceux-ci ont pu avoir fait usage de la violence au nom de la vérité ; en demandant pardon, l'Église reconnaît que le péché de ses propres frères est aussi son propre péché."

Président du comité pour le Grand Jubilé de l'an 2000, le cardinal Roger Etchegaray a rappelé que "c'est le pape Jean Paul II qui a demandé que la clarté soit faite sur l'Inquisition".

À l'occasion de la publication de ces Actes, le Saint-Père a d'ailleurs précisé les conditions du pardon : "Il est juste que l'Eglise se charge avec une conscience plus vive du péché de ses enfants dans le souvenir de toutes les circonstances où, dans le courant de l'histoire, ils se sont éloignés de l'esprit du Christ et de son Evangile, en offrant au monde, au lieu du témoignage d'une vie inspirée aux valeurs de la foi, le spectacle de manières de penser et d'agir qui étaient de véritables formes de contre témoignage et de scandale.

Dans l'opinion publique, l'image de l'Inquisition représente presque le symbole de ce contre-témoignage et de ce scandale. Dans quelle mesure cette image est-elle fidèle à la réalité ? Avant de demander pardon, il est nécessaire d'avoir une connaissance exacte des faits, et de placer les manquements vis-à-vis des exigences évangéliques, là où elles se trouvent effectivement."

Source : Fides, 15 juin 2004.

>

>